

## Bilan consolidé de l'activité des Cap emploi en 2014

### Remarque préliminaire

Le rapport d'activité 2014 des Cap emploi donne lieu à deux bilans :

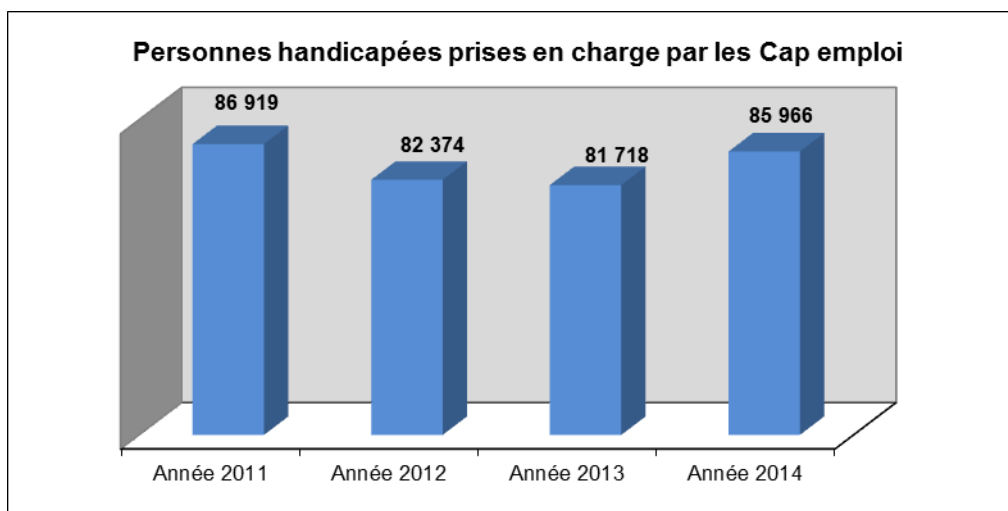
- un bilan provisoire, disponible fin janvier 2015, dont les résultats sont repris dans certaines publications de l'Agefiph (rapport d'activité...) compte-tenu des contraintes de calendrier,
- un bilan consolidé, disponible début mars 2015, dont les réalisations sont définitives et à mettre au regard des objectifs fixés par les CPR. L'analyse ci-dessous est issue de ce bilan consolidé.

Relativement au nombre de placements (conventionnels) enregistrés par les Cap emploi, on observe un écart de 3 % (variant de 1 % à 6 % selon les régions) entre le bilan provisoire et le bilan consolidé.

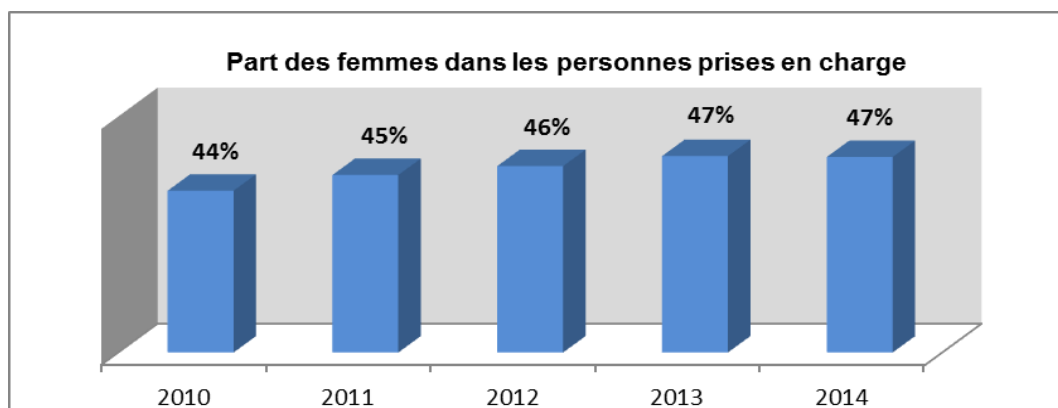
### L'accompagnement des personnes handicapées

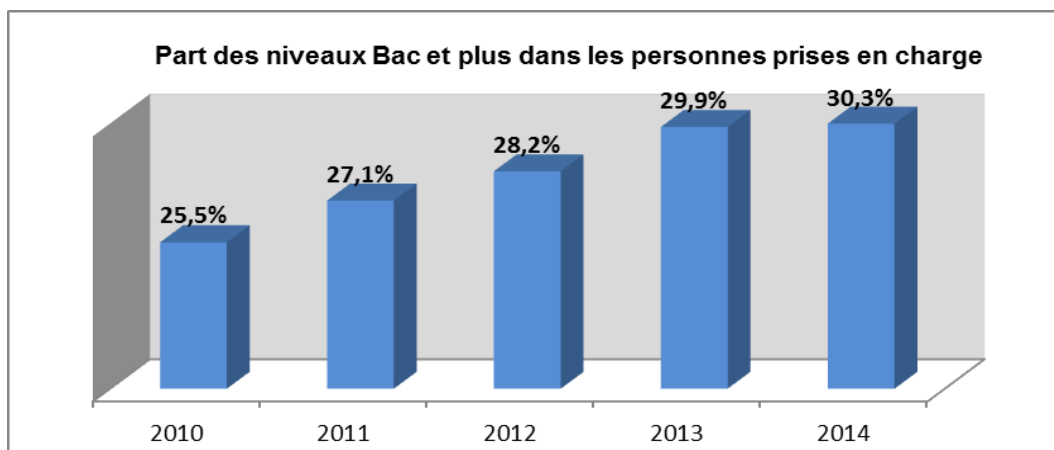
#### Le public pris en charge en 2014 et son profil

Les Cap emploi ont pris en charge 85 966 nouvelles personnes handicapées en 2014 (dont 90 % sont inscrites à Pôle emploi), soit une augmentation de 5 % en un an faisant suite à deux années de diminution. L'augmentation du nombre de nouvelles personnes prises en charge, qui s'observe dans la quasi-totalité des régions (cf. annexe 1), s'explique par la hausse du nombre de personnes adressées par Pôle emploi au titre de la cotraitance.



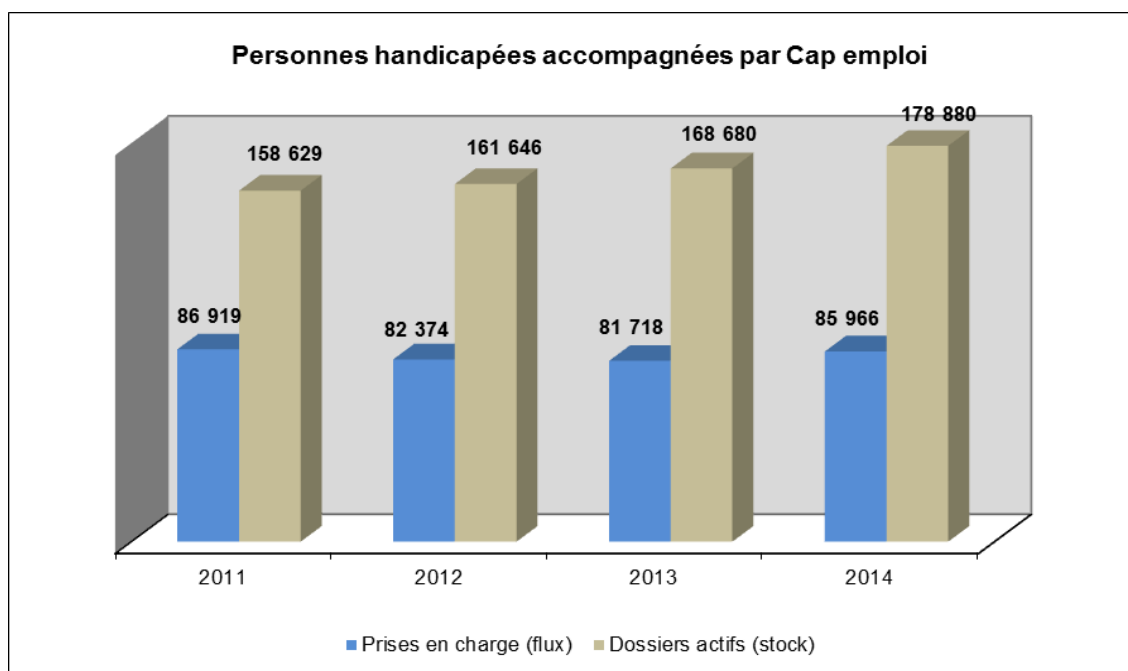
Le profil des personnes prises en charge est relativement stable d'une année sur l'autre. Toutefois, on enregistre une féminisation du public (47 % de femmes, +3 points depuis 2010) ainsi qu'une amélioration tendancielle du niveau de formation (30 % de niveau Bac et plus, +5 points depuis 2010).





### Les personnes en accompagnement à fin 2014 : une accélération du nombre de personnes accompagnées depuis deux ans

Le nombre de personnes handicapées accompagnées, 178 880 à fin décembre 2014, est quant à lui en nette augmentation depuis 2012 dans la plupart des régions, ce qui traduit un allongement de la durée d'accompagnement, en lien avec la progression du chômage de longue durée. L'allongement de la durée des contrats aidés (CUI) et le développement des emplois d'avenir ont également contribué à la hausse du nombre de personnes accompagnées, les parcours restant ouverts.



Parmi les personnes handicapées ayant signé un contrat, 29 % ont eu une durée de prise en charge inférieure à six mois (-2 points en un an) alors que pour 41 %, la durée de prise en charge a été supérieure à 18 mois (+3 points en un an).

### Les fins d'accompagnement

Les fins d'accompagnement pour des motifs autres que l'emploi ont concerné plus de 40 000 personnes en 2014 du fait notamment du non-respect des engagements pris par la personne, d'une indisponibilité personnelle de plus de trois mois ou d'une orientation vers un autre opérateur (respectivement 13 100, 11 500 et 8 500 personnes concernées).

### L'accompagnement des employeurs

#### D'avantage de prospection en direction des employeurs

Les Cap emploi ont visité près de 29 000 employeurs (+3 %) et recueilli 41 000 offres d'emploi. La part des offres d'emploi recueillies auprès des employeurs publics (18 %) a diminué de 2 points en un an.

## Evolution des employeurs visités et des offres d'emploi recueillies

	Année 2014	Année 2013	Evol 2014/2013
Employeurs visités	28 847	28 027	3%
<i>% employeurs publics</i>	16,2%	16,2%	-
Offres d'emploi recueillies	41 274	46 005	-10%
<i>% employeurs publics</i>	18,4%	20,8%	-



Les employeurs de moins de 20 salariés représentent 52 % des visites et 35 % des offres recueillies. Les employeurs de 100 salariés et plus représentent quant à eux 17 % des visites et 31 % des offres.

Secteur d'activité	Employeurs visités	Offres recueillies
Agriculture	2%	1%
Industrie	11%	9%
Construction	5%	3%
Tertiaire	82%	87%
<i>dont Commerce</i>	15%	12%
<i>dont Admin pub</i>	12%	13%
<i>dont Santé</i>	14%	17%
Total	100%	100%

Le secteur tertiaire, avec 82 % des employeurs visités et 87 % des offres recueillies, constitue le secteur prépondérant, notamment le commerce, la santé et l'administration publique.

Dans 82 % des cas, les offres d'emploi recueillies par les Cap emploi ont fait l'objet d'une présentation de candidat(s) et dans 50 % des cas, elles ont donné lieu à au moins un recrutement.

## Les moyens mobilisés

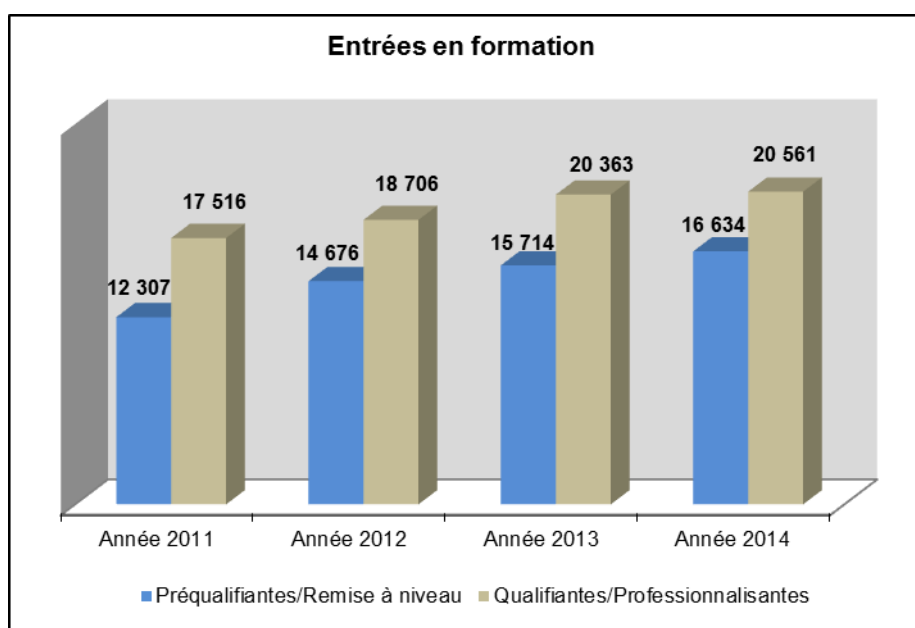
### Des moyens mobilisés toujours plus nombreux mais dont le rythme de croissance est en décélération

Les moyens mobilisés par les Cap emploi pour accompagner les personnes handicapées ont poursuivi leur progression en 2014, aussi bien en termes de préparation à l'emploi que d'entrées en formation ou de compensation du handicap, mais à un rythme moins soutenu que l'année précédente :

- les Cap emploi ont mobilisé plus de 18 000 prestations de bilan-évaluation, soit une augmentation de 6 % en un an, dont 6 900 bilans médicaux (+26 %) et 5 600 EMT (+8 %),

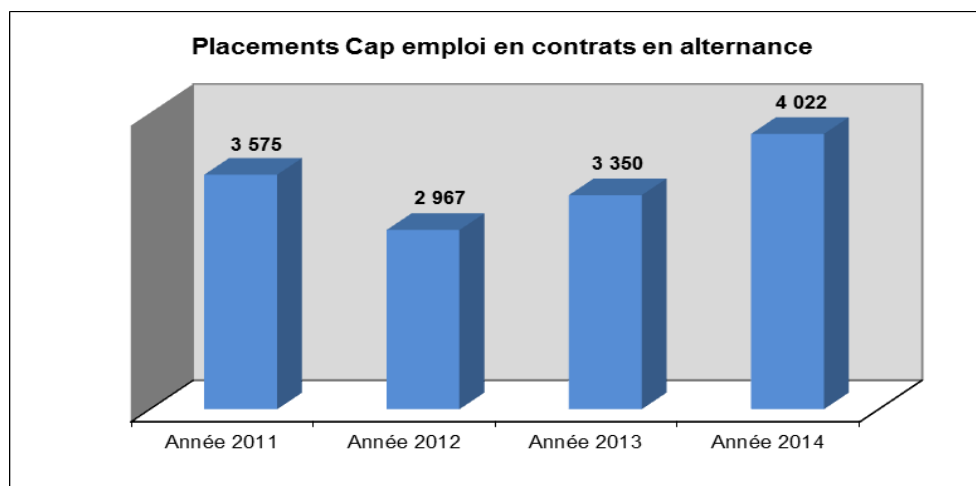
- les Cap emploi ont mobilisé, comme en 2013, près de 23 000 prestations relatives au projet professionnel ou projet de formation dont la moitié concerne des formations courtes Agefiph/FIPHFP,
- les Cap emploi ont enregistré plus de 37 000 entrées en formation<sup>1</sup>, soit 1 100 formations supplémentaires en un an (+3 %), avec une mobilisation accrue des formations du conseil régional (plus de 12 000 entrées en formation, +13 % en un an). La croissance modeste des entrées en formation doit être analysée plus globalement du fait du fort développement des entrées en alternance (cf. infra).

Relativement à la nature des formations, les formations de remise à niveau / préqualifiantes et les formations professionnalisantes / qualifiantes ont augmenté respectivement de 6 % et de 1 % en un an. En 2014, les Cap emploi ont enregistré 21 entrées en formation pour 100 personnes accompagnées avec de fortes disparités régionales, le ratio variant de 9 à 40 selon les régions (cf. annexe 2).



- Après avoir déjà progressé en 2013 (+13 %), les entrées en alternance accompagnées par les Cap emploi ont de nouveau fortement progressé en 2014 pour atteindre 4 022 contrats (+20 %) avec 950 contrats d'apprentissage (+17 %) dont 120 dans le secteur public et 3 072 contrats de professionnalisation (+21 %). Relativement à l'apprentissage, deux régions (Midi-Pyrénées et Nord Pas-de-Calais) ont enregistré à elles seules près de 25 % des contrats alors que pour la professionnalisation, la région Ile-de-France se détache avec près de 20 % des contrats (cf. annexe 3).

Les entrées en alternance progressent dans la quasi-totalité des régions. Elles représentent 7 % des placements conventionnels, pourcentage variant de 3 à 12 % selon les régions.



<sup>1</sup> Formations de remise à niveau / préqualifiantes et formations professionnalisantes / qualifiantes

- Relativement à la compensation du handicap, le nombre de prestations ponctuelles spécifiques (PPS), après avoir fortement progressé en 2013, enregistre une hausse plus modeste en 2014 (+ 2 %) avec plus de 14 500 prestations. La hausse est portée principalement par le développement des PPS handicap psychique avec 6 110 prestations (+ 8 %). Toutes PPS confondues, les Cap emploi enregistrent en moyenne 8 prestations pour 100 personnes accompagnées avec de fortes disparités régionales, le ratio variant de 4 à 14 selon les régions (cf. annexe 4).
- Près de 12 600 personnes ont bénéficié de l'Enveloppe Personnalisée d'Aide Ponctuelle à l'Emploi (EPAPE), destinée à lever les obstacles financiers susceptibles de constituer des freins à l'avancement des projets des personnes handicapées compte tenu de la précarité de leur situation, soit une progression de 11 % en un an et de 84 % en deux ans. Au niveau national, 7 % des personnes accompagnées en ont bénéficié en 2014, pourcentage variant de 2 à 17 % selon les régions (cf. annexe 5).

## Les placements

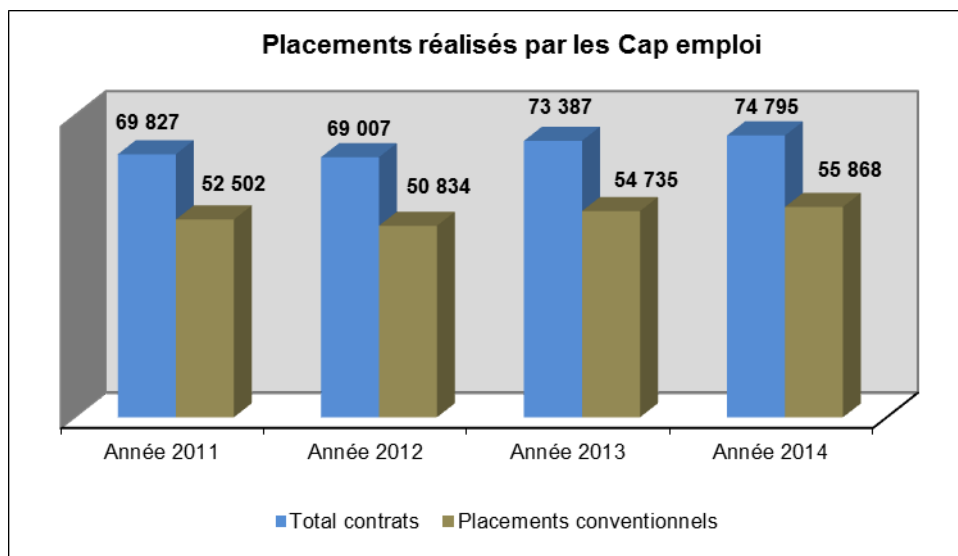
### Le nombre de placements progresse légèrement

En 2014, les Cap emploi ont contribué à 74 795 recrutements de travailleurs handicapés, tous types de contrats confondus, soit une hausse de 2 % en un an.

Le nombre de placements conventionnels (contrats de trois mois et plus + créations d'activité) s'élève à 55 868 et progresse également de 2 % avec plus de 1 000 placements supplémentaires en un an.

Les créations d'activité, 1 459 en 2014, représentent 2,6 % de ces placements et ont progressé de 5 % en un an. Pour mémoire, le nombre de créations d'activité aidées par l'Agefiph en 2014 s'élève à 3 200 et a également progressé de 5 % en un an.

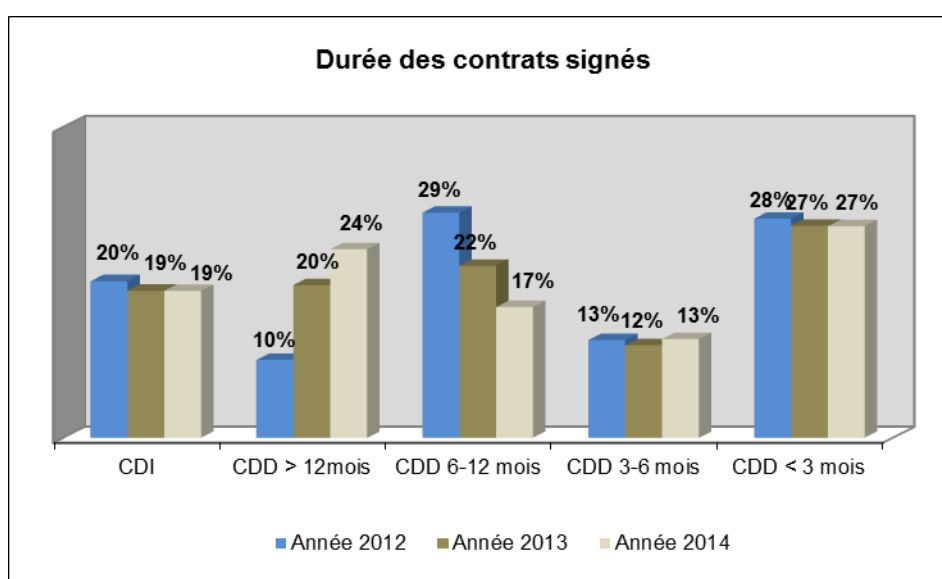
On enregistre au niveau national 31 placements conventionnels pour 100 personnes accompagnées, ratio variant de 15 à 42 selon les régions (cf. annexe 6).



Comme le montrent les tableaux en annexe 7, les recrutements auprès des employeurs privés ont progressé de 4 % alors que ceux auprès des employeurs publics ont diminué de 4 % : les recrutements auprès d'employeurs publics représentent 23,8 % des placements conventionnels, pourcentage variant de 16 % à 44 % selon les régions.

	Année 2014	Année 2013	Evol 2014/2013
CDI	14 159	13 899	2%
CDD > 12 mois	18 153	14 438	26%
CDD 6-12 mois	12 593	16 256	-23%
CDD 3-6 mois	9 504	8 754	9%
CDD < 3 mois	20 386	20 040	2%
<b>Total</b>	<b>74 795</b>	<b>73 387</b>	<b>2%</b>
<i>dont contrats d'apprentissage</i>	950	809	17%
<i>dont contrats de professionnalisation</i>	3 072	2 541	21%

La hausse des recrutements a concerné plus particulièrement les CDD de 12 mois et plus (+ 26 %) alors que dans le même temps, les CDD de 6 à 12 mois ont diminué de 23 % : ceci est lié à l'allongement de la durée des contrats aidés (voir ci-après). Les CDI sont en légère augmentation (+ 2 %) et représentent une part stable dans les insertions depuis deux ans (19 % de l'ensemble des contrats signés et 25 % des placements conventionnels).



Par ailleurs, le nombre de contrats en entreprises adaptées, 3 602 en 2014, a progressé de 6 % en un an. Il représente au niveau national 4,8 % de l'ensemble des placements enregistrés par les Cap emploi avec un maximum de 14 % en Alsace.

### Des contrats aidés dont la durée s'allonge

Dans le secteur marchand, les CUI-CIE enregistrés par Cap emploi, majoritairement des CDI, diminuent de 4 %. Les contrats aidés du secteur non marchand (CUI-CAE), dans la moitié des cas à destination des employeurs publics, sont également en diminution avec 16 172 contrats enregistrés (- 6 %), en lien avec la diminution du nombre d'offres d'emploi recueillies. Si le nombre de CUI-CAE diminue, en revanche leur durée s'allonge : la part des contrats de 12 mois et plus au sein des CUI-CAE est passée de 48 % à 71 % en un an.

<b>Evolutions par nature de contrat</b>			
	Année 2014	Année 2013	Evol 2014/2013
Total contrats	74 795	73 387	2%
<i>dont CUI-CIE</i>	2 677	2 778	-4%
<i>dont CUI-CAE</i>	16 172	17 278	-6%

Par ailleurs, près de 1 850 emplois d'avenir (EAV) ont été prescrits par les Cap emploi en 2014 dont 70 % dans le secteur non marchand. La part des employeurs publics atteint 41 % et les personnes handicapées bénéficiaires sont majoritairement des hommes (62 %) et sont âgées de 26 ans et plus dans 60 % des cas.

Outre les contrats aidés par l'Etat, les Cap emploi ont eu également recours à l'aide à l'insertion professionnelle (AIP) financée par l'Agefiph (5 300 aides, + 4 % en un an) pour des contrats en CDI dans 75 % des cas.

Globalement, plus de la moitié des placements conventionnels (CDI ou CDD de trois mois et plus) enregistrés par les Cap emploi sont des contrats aidés par l'Etat ou l'Agefiph (cf. annexe 8).

### Profil des personnes placées

Année 2014	Personnes prises en charge	Personnes placées
% Femmes	47%	49%
% Moins de 26 ans	8%	10%
% 50 ans et plus	29%	23%
% Moteur	51%	54%
% Maladie invalidante	26%	25%
% Visuel	2%	3%
% Auditif	4%	5%
% Handicap mental	3%	3%
% Handicap psychique	8%	6%
% Autres (traumatisme crânien, multihandicaps...)	5%	4%
% Niveau < CAP	24%	18%
% Niveau Bac et plus	30%	33%
% Inactivité prof 2 ans et +	45%	33%

Le comparatif<sup>2</sup> entre les personnes prises en charge dans l'année et les personnes placées met en évidence des difficultés d'insertion importantes pour les personnes de 50 ans et plus (29 % des prises en charge contre 23 % des placées), pour les personnes ayant un niveau de formation inférieur au CAP (24 % des prises en charge contre 18 % des placées) ainsi que pour celles ayant une durée d'inactivité professionnelle de deux ans et plus (45 % des prises en charge contre 33 % des placées).

### Caractéristiques des employeurs ayant recruté

Taille	Employeurs visités	Offres recueillies	Employeurs ayant recruté
Moins de 20 salariés	52%	35%	48%
20-99 salariés	31%	33%	31%
100 salariés et plus	17%	31%	21%
Total	100%	100%	100%
Secteur d'activité	Employeurs visités	Offres recueillies	Employeurs ayant recruté
Agriculture	2%	1%	2%
Industrie	11%	9%	9%
Construction	5%	3%	4%
Tertiaire	82%	87%	86%
<i>dont Commerce</i>	<i>15%</i>	<i>12%</i>	<i>11%</i>
<i>dont Admin pub</i>	<i>12%</i>	<i>13%</i>	<i>12%</i>
<i>dont Santé</i>	<i>14%</i>	<i>17%</i>	<i>17%</i>
Total	100%	100%	100%

La structure des employeurs ayant recruté est proche de celle des employeurs visités et souligne la prépondérance du secteur tertiaire et le pourcentage élevé d'employeurs de moins de 20 salariés.

<sup>2</sup> Le comparatif porte sur des volumes et des publics différents, les personnes placées ayant pu être prises en charge avant 2014.